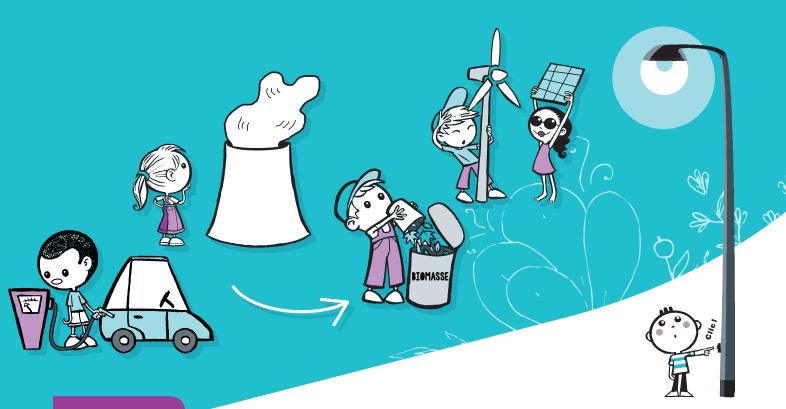


ES ECOLOSITICS

« MON TERRITOIRE FAIT SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ET MOI DANS TOUT ÇA? »



Bougez votre créativité! _____ CLASSES DE CM1, CM2, 6è (CYCLE 3)

Un concours sur l'énergie, organisé par le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

En partenariat avec



Avec le soutien de



Sous le haut patronage du





L'énergie autour de moi

our participer au concours Ecoloustics de l'année scolaire 2023-2024, les élèves de cycle 3 doivent produire un support est consommée localement et quelles actions peuvent être mises en place pour réussir la

La participation peut se faire sous différentes formes : bande dessinée, journal, reportage, territoire (commune) et les solutions possibles pour mieux produire et consommer cette Les élèves peuvent notamment échanger avec

Le travail peut porter sur les énergies du passé, celles d'aujourd'hui et de demain ou se focaliser sur la ville/village du futur, plus durable.

différents thèmes associés aux enjeux sociaux, la transition énergétique : enjeux climatiques, éclairage public, éco-gestes... Il combinera élaborées par les enfants.

énergétique est en œuvre dans leur commune. de l'énergie dans leur école et les bons gestes à adopter au quotidien.

Comment participer?

Chaque classe doit se pré-inscrire auprès du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne avant le 15 décembre 2023. Les dossiers complets doivent être remis au plus tard le 5 avril 2024.

Les créations (dessins, photos, vidéos...) doivent être réalisées par les élèves, avec l'appui de leurs enseignants. Toute production réalisée par un tiers (graphiste, parent, entreprise) sera refusée par le jury du concours.

Le nombre et le choix des thèmes abordés dans le support produit sont libres. Il peut être présenté sous la forme d'un document écrit et/ou dessiné ou toute autre forme de création originale : jeu de société, maquette, journal de bord, film...

Dans le cas d'une création «en volume», celle-ci pourra être présentée au jury sous forme de photos ou d'une vidéo.

Le dossier de candidature doit également intégrer des éléments permettant de iuger l'implication des élèves dans le processus créatif et de production : photos d'expériences menées en classes, témoignages d'élèves sur le travail conduit (manuscrit), présentation des «coulisses»...



THACTUS ESTED SE DE DE LA LA COMPANION DE LA C







Une action pédagogique

- > UN TRAVAIL DE **CLASSE PARTICIPATIF**
- > UNE DÉMARCHE **D'INVESTIGATION** ET DE RÉFLEXION
- > UNE ACTION **TRANSVERSALE SUR** LE DÉVELOPPEMENT **DURABLE**
- > UN CONCOURS DÉPARTEMENTAL **ET NATIONAL**

LES INSCRITS RECEVRONT:

- > 1 LIVRET PÉDAGOGIOUE "ENSEIGNANT" PAR
- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ÉLÈVE" PAR ÉLÈVE

Un concours départemental et national

s'adresse aux classes de CM1, CM2 et 6è Marne. Il s'agit d'un jeu gratuit sans objet Marne et ses partenaires. Il est organisé en deux temps : concours départemental, puis

Le concours est doté de trois prix. Chaque niveau (CM1, CM2, 6è) recevra un prix (mai-juin les trois niveaux récompensés, le jury local Trois gagnants seront lors sélectionnés en France et invités pour la remise des prix à Paris (juin 2024).

ET SI VOUS NOUS RENDIEZ VISITE?

Producteur d'énergies renouvelables, le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne peut organiser sur demande des visites de ses installations (expositions, sites photovoltaïques, stations GNV...) afin d'aider les élèves à appréhender les enjeux de la transition énergétique. Ces visites sont réservées aux classes inscrites au concours. Les frais de transport sont à la charge de l'établissement scolaire concerné.



Pour participer au concours, chaque classe devra adresser son projet avant le 5 avril 2024 à 17h, par lettre simple ou mail

(avec accusé de réception), à : **Syndicat Départemental**

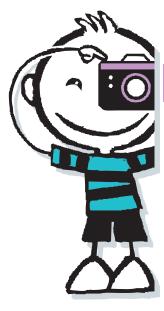
des Energies de Seine-et-Marne 1, rue Claude Bernard 77000 La Rochette

Chaque projet devra être accompagné d'un bulletin de participation dûment rempli. Un jury constitué du SDESM et de ses partenaires sélectionnera les meilleurs dossiers. Les lauréats seront informés par courrier. Remise des prix : mai 2024.









à noter

Les participants s'engagent à céder à titre gracieux les droits de propriété intellectuelle de leurs travaux au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne et à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR, association loi de 1901) principalement à des fins d'édition et de communication valorisant le concours et les lauréats.

Les responsables d'établissements autorisent, à titre gracieux, le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne et la FNCCR à citer les noms des lauréats et à publier leurs photographies, vidéos et tous les articles s'y rapportant. En outre, les classes lauréates devront faire signer aux parents des élèves une fiche de droit à l'image à destination des organisateurs.

Toutes les informations relatives au concours vous seront transmises par mail à l'adresse indiquée en page 3.

IMAGINONS LES ÉNERGIES DE DEMAIN

Si la réalisation de votre classe ou école est retenue par le jury, l'ensemble des élèves, leur professeur et les accompagnateurs seront invités à la remise des prix lors d'un après-midi récréatif. Les frais de déplacement, de goûter et d'animation seront pris en charge par les organisateurs. Les lauréats retenus au niveau national seront également invitéspar les organisateurs.

2023

15 DÉCEMBRE

DATE LIMITE DE
PRÉ-INSCRIPTION

2024

5 AVRIL

REMISE DES DOSSIERS AU SDESM 22 AVRIL

REMISE DU MEILLEUR DOSSIER À LA FNCCR MAI-JUIN

REMISE DES PRIX DÉPARTEMENTAUX JUIN

REMISE DES PRIX À PARIS



1, rue Claude Bernard 77000 La Rochette Tél: 01 64 79 74 75 accueil@sdesm.fr www.sdesm.fr



territoire d'énergie

75007 PARIS
Tél : 01 40 62 16 40
Fax : 01 40 62 16 41
contact@territoire-energie.com

20 boulevard de Latour-Maubourg

www.territoire-energie.com